

Note de synthèse – Martigues – Lucien Degut

La synthèse présentée ci-après porte sur le Rapport d'Activité 2018 du Délégué de Service Public concernant le parc de stationnement Lucien Degut inclus dans le périmètre d'une DSP.

1. Compte rendu technique

a. Présentation

Le parc Lucien Degut (214 places) est géré par la société SEMOVIM depuis la notification du Contrat de Délégation de Service Public (DSP) le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 5 ans.

b. Ouverture et gardiennage

Le parc est ouvert tous les jours de 6h à minuit.

c. Equipes et outils de maintenance

En 2018, l'exploitation du parc est assurée par télésurveillance depuis le parc Les Rayettes.

Les outils de maintenance utilisés ne sont pas décrits dans le rapport d'activité 2018 du Délégué.

d. Travaux de maintenance et contrôles

En 2018, le montant total des opérations d'entretien du parc atteint 15,4 k€ HT dont 2,0 k€ HT ont été immobilisés. Les travaux marquants sont listés ci-après :

- Remplacement d'une caméra du système de vidéosurveillance ;
- Changement de l'onduleur de l'éclairage secouru du parc.

2. Compte rendu financier

a. Tarifs

La grille tarifaire comprend une première demi-heure gratuite, laquelle est prise en charge par le délégant.

b. Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global de la délégation de service public a atteint 112,6 k€ HT, en baisse de 7,6 k€ HT (-6,3%) par rapport à l'année précédente, où il s'établissait à 120,2 k€ HT.

c. Aspects commerciaux

La fréquentation de 35 057 entrées horaires, a reculé de -8,9% par rapport à l'année précédente où elle atteignait 38 470 entrées horaires. La concurrence du stationnement sur voirie, avec la mise en place d'une première demi-heure gratuite, affecte ce parc de stationnement. Le ticket moyen décline de -3,9% en 2018, lequel atteint désormais 2,35 € TTC, contre 2,45 € TTC en 2017. Les recettes horaires assurent 61% du chiffre d'affaires, passant de 78,4 k€ HT en 2017 à 68,6 k€ HT en 2018, soit une évolution de -12,5%.

La part des abonnements dans le chiffre d'affaires représente 37%, soit 41,4 k€ HT de recettes, contre 41,8 k€ HT en 2017, équivalent à une légère baisse de -0,9%, et correspondant à 79 abonnés.

Le chiffre d'affaires par place est calculé à 526 € HT, ce qui est faible.

d. Analyse financière de la délégation

Les charges d'exploitation représentent 138 k€ HT.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, comprenant la sous-traitance du nettoyage et du gardiennage, pour 51% du chiffre d'affaires, soit 57,3 k€ HT,
- les autres charges d'exploitation et de maintenance représentant 50% du chiffre d'affaires, soit 56,4 k€ HT.

Une redevance fixe de 24 k€ HT est versée à la Métropole.

Au total, les charges d'exploitation, hors redevance, reviennent à 533 € HT par place.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à un montant négatif de -25,4 k€.

Après amortissements de 0,5 k€, le résultat net avant impôt sur les sociétés apparaît négatif à -25,9 k€.

A fin 2018, les deux seuls actifs de la concession, les caméras et un onduleur sont valorisés à 2,3 k€, ce qui est très faible, et constitue un inventaire réduit.

3. Qualité du service

a. Description des services

Le rapport d'activité 2018 du Délégué ne fournit pas d'information quant aux services proposés par la société SEMOVIM dans le parc.

b. Mode de paiement

Le rapport d'activité 2018 du Délégué ne fournit pas d'information quant aux modes de paiement possibles dans le parc.

c. Réclamations

Le rapport d'activité 2018 du Déléataire ne fournit pas d'information quant au nombre de réclamations recensées sur le parc durant l'année.

d. Evènements marquants

Le rapport d'activité 2018 du Déléataire ne fournit pas d'information quant aux éventuels faits marquants ayant eu lieu durant l'année.

4. Conclusion générale

Cette délégation de service public dégage un faible volume de recettes, traduisant une sous-exploitation de l'infrastructure, et ne permettant pas de couvrir l'intégralité des charges.

Il existe donc un risque pour la Métropole sur les engagements du délégataire, et en particulier que le délégataire demande à mettre en œuvre l'article 24 du contrat prévoyant un potentiel réexamen des conditions financières à compter de la fin de l'année 2019.

**RAPPORT DU DELEGATAIRE
DU PARKING LUCIEN DEGUT
COMPTE RENDU FINANCIER ET TECHNIQUE
ANNEE 2018**

Par délibération n°16-335 du Conseil Municipal de la Ville de Martigues en date du 15 décembre 2016, nous avons été retenus à notre propre succession pour l'exploitation du Parking Degut sous forme de Délégation de Service Public pour une durée de 5 ans (début DSP au 1^{er} janvier 2017).

Société d'Economie Mixte d'Organisation et de Gestion des Equipements Touristiques de la Ville de Martigues
Le Bateau Blanc - Bâtiment D - Chemin de Paradis - B.P. 20 218 13698 Martigues Cedex - - Tél. 04 42 41 39 39 - Télécopie 04 42 41 39 30
Site : <http://www.semovim-martigues.com> TVA intracommunautaire : FR 55 329 045 322
Capital de 1 071 520 € - R.C. Aix-en-Provence 84 B 121 - SIRET 329 045 322 00016 - Code APE 5530Z



LES CARACTERISTIQUES DU PARKING

Ouvrage de 10 demi-niveaux pour 214 places dont 5 places pour les personnes à mobilité réduite.
Ouverture au public de 6h à 24 h 7 jours sur 7.

L'exploitation quotidienne est assurée depuis le parking des Rayettes, télésurveillance en particulier.

TARIFS EN VIGUEUR EN 2018

0 à 15'	Gratuit (1)	4h à 4h15'	6.00 €
15' à 30'	Gratuit (1)	4h15' à 4h30'	6.30 €
30' à 45'	1,50 €	4h30' à 4h45'	6,60 €
45' à 1h	2.10 €	4h45' à 5h	6,90 €
1h à 1h15'	2,40 €	5h à 5h15'	7.20 €
1h15' à 1h30'	2,70 €	5h15' à 5h30'	7.50 €
1h30' à 1h45'	3.00 €	5h30' à 5h45'	7.80 €
1h45' à 2h	3,30 €	5h45' à 6h	8.10 €
2h à 2h15'	3,60 €	6h à 6h15'	8.40 €
2h15' à 2h30'	3,90 €	6h15' à 6h30'	8.70 €
2h30' à 2h45'	4,20 €	6h30' à 6h45'	9.00 €
2h45' à 3h	4,50 €	6h45' à 7h	9.30 €
3h à 3h15'	4,80 €	7h à 7h15'	9.60 €
3h15' à 3h30'	5.10 €	7h15' à 7h30'	9.90 €
3h30' à 3h45'	5,40 €	7h30' à 7h45'	10.20 €
3h45' à 4h	5,70 €	7h45' à 24 h	10.50 €

(1) Gratuité prise en charge par le délégant.

Tarif abonnements

Type	Prix en TTC
Abonnement public 24 heures	60.00€
Abonnement 7h- 20h (lundi au samedi)	50.00€

LES RATIOS DE FREQUENTATION

Nature des indicateurs	2017	2018	Variation
Recette ht titres horaires	78 394 €	68 633 €	-14%
Recette ht abonnements	41 767 €	41 409 €	-
Jours travaillés	365	365	-
Recette moyenne jour	294 €	€	%
Véhicules	38 470	35 057	-8.9%
Véhicules moyens mensuel	3 205	2 921	idem
Véhicules moyens jour	102	96	idem

La variation de chiffre d'affaires 2017/2018 est de -14%

La fréquentation ne cesse de diminuer. Sur 2018 le recul est de 8.9%

L'évolution de la fréquentation est en baisse régulière, la nouvelle tarification de la voirie horodateur avec la première demi-heure gratuite participe défavorablement à la fréquentation du parking.

De plus une navette fluviale a été mise en place par la Ville de Martigues entre le parking Ziem et le marché de Jonquières tous les dimanches laissant le parking Degut sans visiteurs.

Les abonnements pour leur part sont quantitativement stables.

Suite à la délibération du Conseil de la Métropole Aix Marseille Provence du 13 décembre 2018, les week-ends du 15,16,22 et 23 décembre 2018 sur une plage horaire de 10 heures à 19 heures, le stationnement a été gratuit pour les usagers.

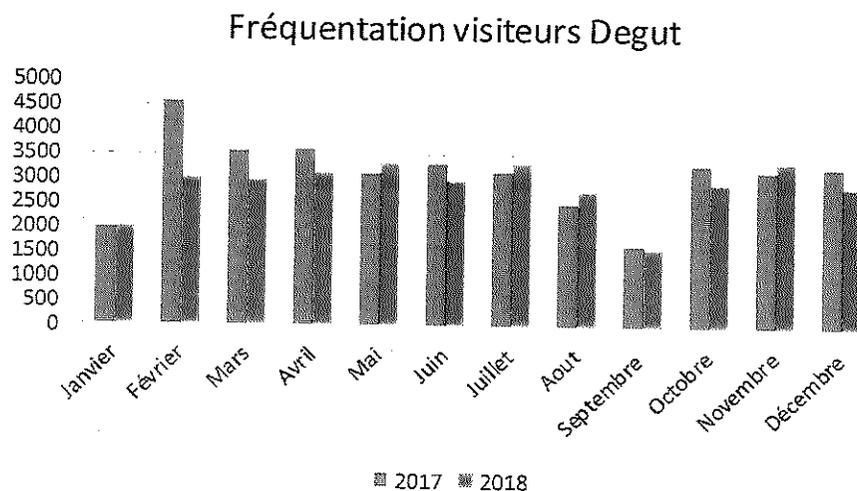
Quelques éléments statistiques sur l'exploitation

La fréquentation 2018 moyenne journalière est de 96 visiteurs/jour (102 en 2017).

Le prix moyen du ticket est de 2.05 € TTC (2.09 € en 2017).

En 2018, l'occupation maximale sur une journée a été de 242 véhicules présents (29 mars 2018) soit une occupation de 1.13 de la capacité du parc (295 le 17 janvier 2017).

Le parking compte 79 abonnés dont 28 affectés au Laboratoire Analys.

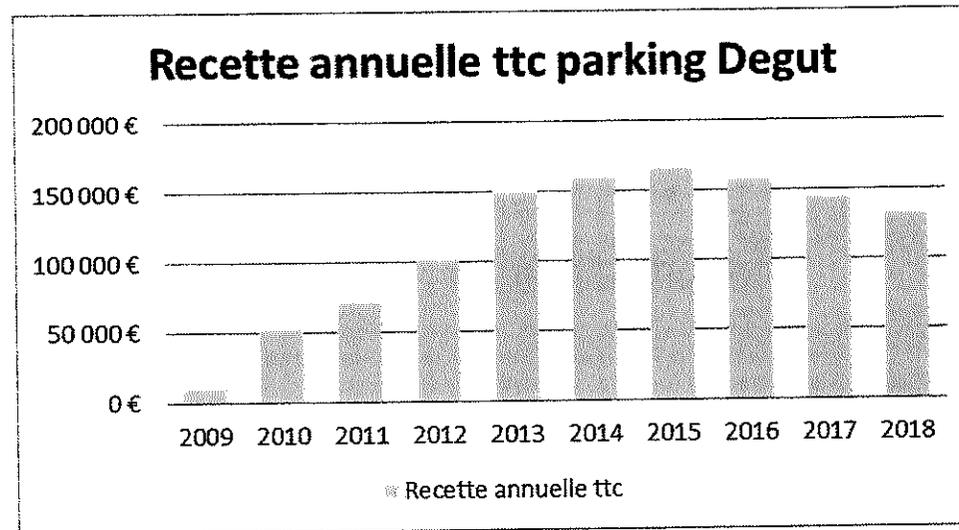


La variation de fréquentation 2017/2018 est de -8.9%. (- visiteurs)

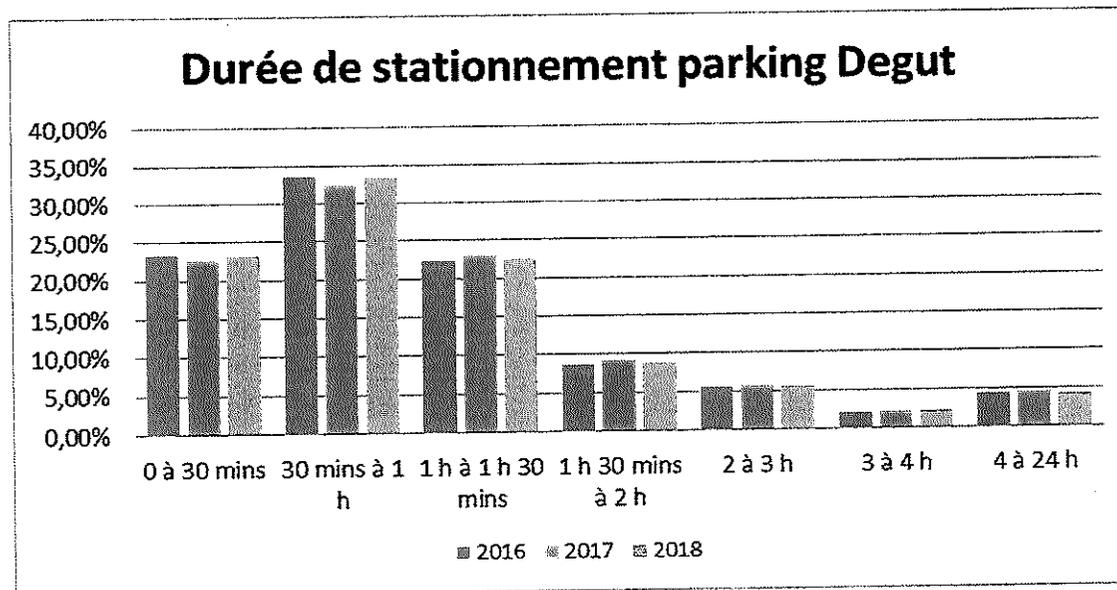
La fréquentation 2018 moyenne journalière est de 96 visiteurs/jour (102 en 2017).

Les politiques de stationnement mises en place autour du parking desservent la fréquentation depuis plusieurs années (tarifs horodateurs et offre gratuite organisée à proximité) et suppression de la gratuité sur la première heure.

Il est par ailleurs à craindre que la gratuité sur la ½ heure sur le stationnement sur voirie en place depuis le 1^{er} janvier 2018 soit un facteur pénalisant supplémentaire pour la fréquentation de ce site.



La variation de chiffre d'affaire 2017/2018 est de -8%



En 2018, 87.94% de nos usagers restent moins de deux heures et 56.58% moins d'une heure (55.14% en 2017)

ASPECTS TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION

Indépendamment de nos obligations en matière de maintenance et d'entretien du parking, nous avons procédé en 2018 aux acquisitions suivantes :

- Le remplacement d'une caméra de vidéosurveillance
- Le changement de l'onduleur de l'éclairage secouru du parking.

Facturation 1/2 heure Ville de Martigues

FACTURATION ttc	2016	2017	2018
Janvier	619,30 €	738,29 €	505,60 €
Février	618,40 €	556,58 €	490,90 €
Mars	629,70 €	580,69 €	469,20 €
Avril	605,20 €	516,98 €	532,80 €
Mai	578,60 €	490,79 €	487,40 €
Juin	602,20 €	480,89 €	564,60 €
Juillet	424,00 €	397,69 €	427,90 €
Août	296,20 €	327,19 €	287,40 €
Septembre	674,70 €	512,78 €	474,40 €
Octobre	662,70 €	506,18 €	564,60 €
Novembre	591,80 €	518,48 €	459,70 €
Décembre	530,80 €	497,78 €	764,59 €
TOTAL	6 833,60 €	6 124,32 €	6 029,08 €

ASPECTS FINANCIERS

Sur le plan financier

Le budget 2018 tel que présenté affichait un déficit prévisionnel de 28 314 €

- les emplois estimés étaient de 149 417 €
- les ressources attendues étaient de 121 103 €

L'arrêté comptable 2018 fait état d'un déficit de 25 861 €

- les emplois sont de 138 456 €
- les ressources ont été de 112 595 €

Les dépenses ont été maîtrisées.

Par contre au niveau de la fréquentation, celle-ci ne cesse de chuter. Une étude d'exploitation H24 est en cours et sera présentée à notre délégué La Métropole prochainement. Nous devons également rentrer en contact avec les aménageurs du programme immobilier « La Cascade » pour des propositions d'abonnements ou amodiations de places de stationnement.

Le tableau ci-après reprend la structure du compte de résultat 2018.

EMPLOIS	2018		RESSOURCES	2018	
achats de prestations	2 075 €		sur contrats abonnements	31 899 €	
achats de fluides	12 775 €		sur usagers tiers payants délégués	4 743 €	
achats produits	756 €		passagers	73 376 €	
achats stockés	118 €				
CUMUL ACHATS		15 724 €			
locations	2 242 €				
crédit bail	1 306 €		CUMUL VENTES DE BIENS ET SERVICES		110 018 €
sous traitante	510 €		autres recettes	2 577 €	
entretien	15 366 €		CUMUL AUTRES RECETTES		2 577 €
assurances	13 758 €				
dons	0 €				
documentations	33 €				
CUMUL SERVICES EXTERIEURS		33 214 €			
honoraires et frais actes	2 590 €				
frais de déplacements	576 €				
cotisations	0 €				
publicité	120 €				
communications	2 684 €				
frais de banque	1 253 €				
CUMUL AUTRES SERVICES EXTERIEURS		7 223 €			
charges fiscales sur salaires	2 446 €				
autres charges fiscales	86 €				
taxe foncière	0 €				
is	167 €				
taxe de séjour	0 €				
contribution économique	0 €				
CUMUL IMPOTS ET TAXES		2 700 €			
rémunération brute	36 711 €				
charges sociales	17 666 €				
autres charges sociales	469 €				
CUMUL SALAIRES et CHARGES		54 846 €			
redevance fixe	24 000 €				
redevance variable	0 €				
autres charges de gestion	273 €				
CUMUL AUTRES CHARGES		24 273 €			
dotations aux amortissements	477 €				
CUMUL CHARGES CALCULEES		477 €			
CUMUL DES CHARGES		138 456 €	CUMUL DES PRODUITS		112 595 €

Annexes

Inventaire des immobilisations

	date mise en service	Prix d'achat	Valeur nette au 01/01/2018	dotations 2018	valeur nette au 31/12/2018
caméras	30/04/2015	1 496	799	299	398
Onduleur éclairage secouru	12/09/2018	2 007	0	121	1 886
Total immobilisations		3 503	799	420	2 284

Martigues, le 28 mai 2019

Le Directeur

G.FRAU